



FEMMES DIRIGEANTES

Le CROS NA vous accompagne dans la mise en oeuvre du plan de féminisation :
ateliers de formation, colloques, groupes de travail,...

“ En route vers la parité en Nouvelle-Aquitaine



COMMENT AVOIR PLUS DE PARITÉ ?

- ▶ Servez-vous de la loi pour « l'égalité réelle des femmes et des hommes » du 04 août 2014.

Celle-ci fixe les conditions minimales de représentation des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes des fédérations. Un projet de loi sport, prévoit de les étendre aux instances dirigeantes des organes déconcentrés des fédérations et de leurs clubs affiliés.

OSER

S'ENGAGER

ENTREPRENDRE



POURQUOI DEVENIR DIRIGEANTE ?

- ▶ Afin de suivre le **plan de féminisation** :
 - élaboré par **87** fédérations sportives, le taux de féminisation de l'ensemble des instances dirigeantes des fédérations sportives agréées est passé de **26,5%** en 2013 à **34,8%** au 1^{er} juin 2017.
 - en février 2020, **104** femmes sur **347** élus siègent au bureau exécutif des Fédérations Olympiques.

CONVAINCRE



QU'EST-CE QU'INDIQUE CETTE LOI ?

- ▶ Dans les fédérations où les femmes représentent **un quart de licences**, au moins **40%** des sièges des instances dirigeantes doivent leur revenir.
- ▶ Dans les fédérations où les femmes représentent **moins d'un quart des licences**, l'obligation de direction paritaire passe à **25%**.



POUR QUI ?

- ▶ Les **ligues et comités régionaux** de Nouvelle-Aquitaine devront inscrire également cette **conformité dans leur statut**.



COMMENT DEVENIR DIRIGEANTE ?

- ▶ Rejoignez le réseau « **femmes dirigeantes** » du CROS NA.
Votre contact :
Amandine LECLERCQ
06 07 10 88 25

Source :
www.legifrance.gouv.fr
www.gouvernement.fr
www.leparisien.fr